

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4078)

Adopté

AMENDEMENT

N° 721

présenté par

Mme Brugnera, rapporteure et M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 25 TER

Compléter l'alinéa 1 par les mots :

« mentionné à l'article L. 121-4 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.